

Paraphe de l' «Open Sky» à Marrakech : Le Maroc et l'Europe libéralisent leurs ciels

Abdelwahed Rmiche | LE MATIN

15.12.2005

Le partenariat entre le Royaume du Maroc et l'Union européenne a fait, mercredi dernier à Marrakech, un grand pas en avant. En effet, en marge des travaux de la première conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur les transports qui s'est déroulée dans la ville ocre, Karim Ghallab, ministre du Transport et de l'Équipement et Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne chargé des Transports, ont présidé la cérémonie de paraphe et de signature «de deux importants contrats de partenariat hautement stratégique». Il s'agit de l'accord global aérien (Open Sky) et de l'accord de coopération relatif au programme Galileo (le premier système de navigation et de positionnement par satellite).

En s'adressant aux journalistes, les deux responsables étaient visiblement très satisfaits, voire euphoriques par moments.

Ainsi, concernant l'accord aérien, M. Barrot n'a pas hésité à qualifier le paraphe de l'accord de «historique» puisque selon lui, «c'est le premier accord du genre -avec celui qui concerne les États-Unis mais dont la négociation n'est pas tout à fait terminée-, que la communauté s'apprête à conclure avec un pays tiers». De son côté, M. Ghallab n'a pas caché sa joie et il a exprimé son bonheur en des termes on ne peut plus clairs.

«C'est un homme heureux qui signe devant vous aujourd'hui le protocole d'accord relatif à l'Open Sky», a-t-il dit. Il faut dire que la portée et les enjeux de l'accord justifient amplement cette euphorie, notamment pour le Maroc. Le ministre de l'Équipement et du Transport a tenu d'ailleurs à rappeler l'importance stratégique de l'accord pour le développement socio-économique du pays et surtout pour l'atteinte des objectifs tracés pour le secteur du tourisme dans le cadre de la Vision 2010. «Cette vision, projet national de première priorité, engendre une série de défis qui constituent autant d'enjeux pour le secteur du transport aérien.

Ainsi une discontinuité forte de l'évolution de la desserte aérienne est particulièrement indispensable pour permettre et provoquer l'augmentation massive des arrivées touristiques», a-t-il souligné.

M. Ghallab a tenu également à rappeler les conclusions chiffrées de l'étude stratégique menée par son département pour la définition de la politique de libéralisation.

Il a indiqué ainsi que d'après cette étude, il était apparu que pour atteindre l'objectif de 10 millions de touristes en 2010, il faut que dans la période 2003-2010, le nombre de passagers aériens passe de 5,8 à 15,6 millions par ans et que le nombre des vols internationaux passe de 600 à 1.300 fréquences hebdomadaires.

Le responsable marocain a fait savoir qu'une telle évolution revient à tripler l'offre aérienne internationale sur le Maroc et la flotte nécessaire pour assurer ces vols. D'où la décision de la libéralisation prises lors des assises en début 2004. Une libéralisation qui a commencé, selon lui, à porter ses fruits.

En effet, plusieurs compagnies européennes sont entrées dans le ciel marocain engendrant une évolution sans précédent du trafic aérien : croissance de 15% du trafic global des passagers en 2004 et de 18% au cours des dix premiers mois de 2005.

Mais, selon le ministre, malgré ces bons résultats, les besoins de développement de la desserte aérienne demeurent importants pour les prochaines années et il est impératif de les satisfaire pour pouvoir accompagner les nouvelles stations touristiques développées dans le cadre du plan Azur. «Ces besoins représentent des défis pour le secteur qui doit mobiliser des capacités aériennes supplémentaires et donc connaître l'entrée de nouveaux acteurs majeurs, notamment à partir de l'Europe, notre principale émetteur de touristes».

Pour ce qui est de la signature de l'accord de coopération relatif au programme Galileo, qui a été paraphé, rappelons-le, le 8 novembre dernier à Bruxelles, le ministre de l'Équipement et du Transport a tenu à souligner l'importance du projet et ses retombées socio-économiques sur le Maroc.

Il a souligné ainsi que ce nouveau système offrira une gamme d'applications extrêmement variée et touchant plusieurs secteurs dont les transports aérien, maritime et routier, l'agriculture, le tourisme... «La signature de cet accord ouvrira des perspectives immenses pour notre pays qui, non seulement, pourra acquérir une expertise dans une nouvelle génération de systèmes basés sur la radionavigation par satellite, mais comptera parmi les pays producteurs des nouvelles technologies, ce qui ne manquera pas d'avoir des retombées sur le plan social en créant des milliers d'emploi». M. Ghallab a mis l'accent par ailleurs sur le fait que le Maroc est le premier pays arabe et africain associé en tant que partenaire actif dans ce programme.

De son côté le vice-président de la Commission européenne a souligné que cet accord apportera une nouvelle dimension technologique, industrielle et politique dans les relations entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, de même qu'il ouvrira la voie à une participation active du Maroc au programme Galileo et offrira une occasion unique pour Galileo de s'établir en Méditerranée occidentale.